Le Mesnil-Esnard

République Française

ARRÊTÉ
CIR 2026 - 188

POSE CIBE, TRANCHEE 2M, RACCORDEMENT AU RESEAU AERIEN EXISTANT 144 ROUTE DE PARIS

Jean Marc VENNIN, Maire de la Commune du Mesnil-Esnard,
VU le Code de la Route et notamment l'article R. 417-10,
VU les articles L. 2211-1, L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
VU L'avis favorable de la Métropole-Rouen-Normandie, gestionnaire depuis le 1er janvier 2015, des espaces publics dédiés à la circulation,
VU la demande de l'entreprise **NGE ENERGIES SOLUTIONS**, en date du 05/11/2026,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des travaux ***de pose CIBE, tranchée 2M, raccordement au réseau aérien existant*** situés ***144 Route de Paris*** **au MESNIL-ESNARD, du 09/12/2026 au 29/12/2026.**
Le terrassement sera réalisé par la société PRC et le raccordement par la société NGE ES

ARRÊTE

Article 1 : **du 09/12/2026 au 29/12/2026** ***de 9h00 à 16h00.***

- **La chaussée sera réduite et la circulation sera maintenue dans les deux sens de circulation, largeur par voie 3m minimum** pendant la durée indiquée, ainsi que pour les riverains, les véhicules d'urgence et les véhicules de collecte déchets.
Le stationnement sera **interdit** et qualifié de gênant à proximité de la zone de travaux. Il sera strictement réservé aux engins et véhicules de chantier.
La vitesse sera limitée à 30 Km/h à proximité de la zone de travaux. Cette limitation sera matérialisée par des panneaux portant la mention « 30 ».
Le trottoir sera neutralisé, un cheminement « piétons » sécurisé et balisé sera mis en place par l'entreprise.
En cas d'impossibilité de circulation du camion de collecte, l'entreprise se chargera de la présentation des déchets en dehors de la zone chantier
L'accès aux propriétés riveraines sera, dans la mesure du possible, maintenu tout au long de cette opération ainsi que pour les véhicules d'urgence, et redeviendra libre en dehors des heures d'activités de l'entreprise.

Article 2 : Les dispositions du présent arrêté seront applicables dès la pose par l'entreprise chargée des travaux de la signalisation réglementaire.

Article 3 : L'entreprise **NGE ENERGIES SOLUTIONS**, chargée des travaux sera dans l'obligation de distribuer le présent arrêté aux riverains des rues concernées, sept jours avant le début des travaux.

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux dispositions du Code de la Route.

Article 5 : ampliation du présent arrêté sera adressée à :
1. Monsieur le Directeur des Routes du Département de la Seine-Maritime,
2. Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Directeur Départemental de la Sécurité Publique de ROUEN,
3. Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs Pompiers de FRANQUEVILLE SAINT PIERRE,
4. L'Entreprise **NGE ENERGIES SOLUTIONS** (nge-energies-sltn-d@demat.sogelink.fr)(gbezeil@nge-es.fr)
5. Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville du MESNIL-ESNARD,
6. Les Agents de la Police Municipale du MESNIL-ESNARD,

Chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Mesnil-Esnard, le 9 novembre 2026
Le Maire,

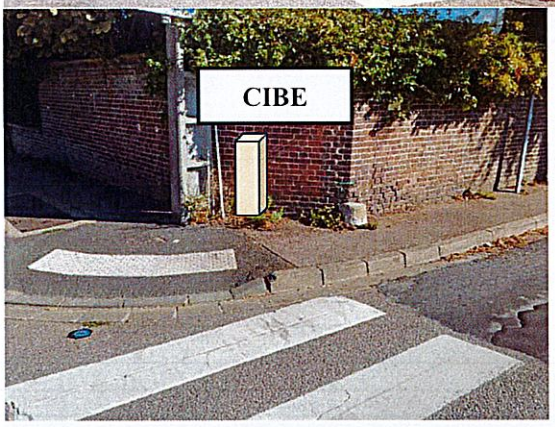
MAIRIE DU MESNIL-ESNARD (SEINE-MARITIME)

Jean-Marc VENNIN

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU	**Solution technique**	Pose domaine public	OSR :22697150

Les travaux sont sous réserve des autorisations administratives, des autorisations de passages et des contraintes techniques.
Toute demande de modification de la présente solution technique après signature du devis entraînera une reprise d'étude, qui sera facturée, ainsi qu'un réajustement éventuel des délais de réalisation des travaux.





Travaux client

- Reprise de votre installation depuis le nouveau coffret de branchement situé en domaine privée
- Matérialisation de l'emplacement du coffret par un marquage piquetage

Travaux Enedis :

- Réalisation d'une tranchée sur environ 2ml en enrobé type 1 pour le passage du câble 4*35mm² entre support béton et nouveau coffret CIBE
- Fourniture, pose et raccordement du coffret CIBE (Coupe Circuit) en limite de propriétés
- Réalisation d'une RAS
- Raccordement sur réseau NU
- Pose et raccordement d'un coffret type 2 924 au dos du coffret CIBE derrière le mur comprenant le compteur LINKY et disjoncteur 60A

C2-LIMITÉ : Propriété de NGE